



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attribution de la bourse arts plastiques du Canton de Vaud

La bourse arts plastiques, décernée par le Canton de Vaud, dont le montant est prélevé sur le Fonds cantonal des activités culturelles, a été attribuée cette année à l'artiste Ariane Epars.

La bourse cantonale des arts plastiques pour l'année 2012, d'une valeur de 15'000 francs, a été attribuée à l'artiste Ariane Epars. Son projet a été sélectionné par un jury composé de membres de la Commission cantonale des activités culturelles, sous-commission Beaux-Arts, renforcé à cette occasion par Pascal Ruedin, directeur du Musée d'art du Valais.

Ariane Epars est née en 1959 à Penthaz et vit actuellement à Cully. Diplômée de l'École supérieure d'art visuel de Genève en 1990, elle est chargée d'enseignement, cours propédeutique, à l'École cantonale d'art du Valais à Sierre. Elle publie et expose régulièrement ses travaux; elle a été bénéficiaire de plusieurs prix et bourses, tels que le Prix fédéral des beaux-arts, le Prix culturel Manor, le Prix de la Fondation Irène Reymond et la Bourse de la Fondation Leenaards en 2007. Elle participe également à des réalisations «Art et bâtiment» pour lesquelles elle est sollicitée lors de concours sur appel.

La bourse est décernée à Ariane Epars pour un projet de livre dans lequel sont confiées les perceptions quotidiennes d'un paysage lémanique à travers une fenêtre pendant exactement un an. Plus qu'un travail d'écriture, c'est une exploration picturale soumise à une grille conceptuelle stricte à laquelle se livre l'artiste: en respectant l'unité de lieu (une chambre sur les quais à Cully) et un cadrage immobile (vue sur le lac depuis une fenêtre) ainsi que l'unité de temps (365 jours), Ariane Epars ouvre tous ses sens dans le but de transcrire les variations saisonnières et météorologiques tout en analysant les effets de la répétition sur ses facultés perceptives. La bourse soutient l'artiste de 53 ans à un moment crucial de sa carrière : spécialiste de l'art «in situ», Ariane Epars se livre pour la première fois à un véritable travail d'atelier de longue haleine.

Le jury est convaincu par le travail de cette artiste talentueuse et pluridisciplinaire. Il estime que son projet marque un virage dans son travail personnel ; Ariane Epars fait preuve d'une démarche originale et ambitieuse. Le jury est assuré qu'elle fera bon

usage du montant de la bourse et que cette somme sera une réelle aide à la réalisation de son projet qui s'inscrit dans le temps.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 octobre 2012

DFJC, Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 Ariane Epars,
078 638 69 36